

Principe :

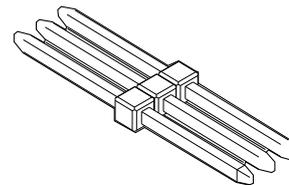
Chaque télécommande neuve à son propre code et est capable de recopier le code d'une autre télécommande.

A la première installation, on enregistre la première télécommande, qui transmet son code au récepteur radio.

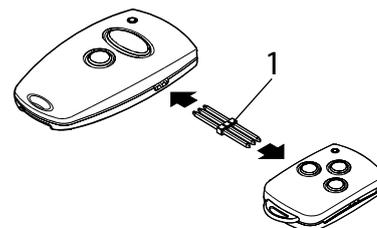
On enregistre ensuite les télécommandes supplémentaires en recopiant le code de la 1° télécommande à la télécommande suivante à l'aide d'un PEIGNE de codage.

ATTENTION : En effectuant l'opération de codage, si vous appuyez en premier sur la touche de la nouvelle télécommande, vous risquez de déprogrammer l'ancienne !!!

Peigne fourni avec la télécommande



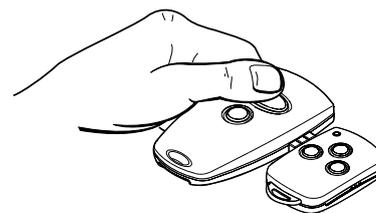
Codage d'une nouvelle télécommande
Reliez les deux émetteurs avec le peigne de codage fournie



Assistance conseil portail automatique : tel 0899 158 148 (1.35€/appel - 0.34€/minute)

Notice modèle déposé (R) reproduction intégrale sans aucune modification autorisé. PAC 2010

Tenir enfoncé la touche de la télécommande DEJA EN SERVICE. Le voyant de la télécommande s'allume



Assistance conseil portail automatique : tel 0899 158 148 (1.35€/appel - 0.34€/minute)

Notice modèle déposé (R) reproduction intégrale sans aucune modification autorisé. PAC 2010

Tout en maintenant la touche de la télécommande DEJA EN SERVICE, tenir enfoncé la touche sélectionnée de la nouvelle télécommande

Après 1 à 2 secondes, le témoin lumineux de la nouvelle télécommande reste allumé en permanence, signifiant la réussite de l'opération.

Relâchez les touches.

Retirez le peigne de codage

Testez votre nouvelle télécommande.

